



Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 27

Date de la convocation : 14/03/2024

Date d'affichage : 14/03/2024

*DELIBERATION N° 030/2024  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALEILLES*

*SEANCE DU 20 MARS 2024*

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur François Rallo, Maire de la Commune.

**Présents** : François RALLO – Cosme DILME – Carole CARTON – Sonia MAC VEIGH – Modeste BOSQUE – Marie-Anne HAUSPIEZ – Robert TARDA – Céline FREIXINOS – Jacqueline KEILING – Stéphane LE COQ – Armand CHAUVET – Christine BACHES – Claire SALFATI-TEDGUI – Mireille CORONES YAGOUBI – Pascal GIRAUDET – Olivier RABAT – Christian DISLAIR – Richard VENDRELL – Bénédicte SARASSAT – Yannick CALLAREC – Jordi DELCLOS – Joseph CASCALES

**Pouvoirs** :

- Jean PEZIN donne pouvoir à Stéphane LE COQ
- Michèle GRANIER donne pouvoir à Sonia MAC VEIGH
- Patricia PICHARD donne pouvoir à Céline FREIXINOS
- Caroline PICCOLO donne pouvoir à Carole CARTON
- Eliane CHAMBAULT donne pouvoir à Joseph CASCALES

**Absents** : Sylvain VIOT – Eric BOUILLIN

**Secrétaire de séance** : Robert TARDA

**OBJET** : Vote du Débat d'Orientation Budgétaire 2024 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire.

M. Cosme Dilmé, Adjoint au Maire chargé des finances, rappelle à l'assemblée que le DOB a été rendu obligatoire par la loi ATR 1992 puis par les articles L.2312-1 et D.2312-3 du CGCT.

Il ajoute qu'en application de l'article L.2312-1 du CGCT, le Maire présente au conseil un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) portant notamment sur :

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles de dépenses et de recettes de l'année en cours pour les deux sections ;
- l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement,
- l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette,
- les engagements pluriannuels et, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme ;

- la structure et la gestion de l'encours de la dette.

M. Cosme Dilmé indique que le ROB donne lieu à un débat en conseil municipal.

Le vote du DOB, accompagné du ROB, donne lieu à la prise d'une délibération spécifique qui fait l'objet d'un vote détaillé.

Ainsi, M. Dilmé présente le rapport d'orientations budgétaires 2024 en exposant, tout d'abord, les éléments de la gestion 2023 appuyés de ratios significatifs, l'état de la dette communale, ensuite, les orientations budgétaires prévues pour 2024, telles que jointes à la présente délibération.

Il ajoute que la commission Finances du 13/03/24 a été saisie du ROB 2024 et qu'elle a approuvé à l'unanimité ce Rapport d'Orientation Budgétaire.

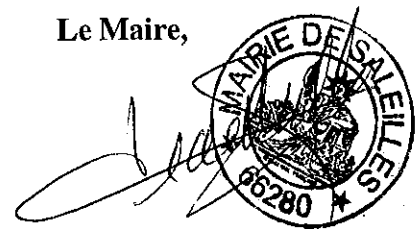
Le débat s'instaure alors sur certains points de la présentation effectuée par M. Dilmé et notamment sur le taux de fiscalité de la TFB 2024 qui augmenterait de 2 points en vue de conserver durablement un excédent de fonctionnement avoisinant les 600 000 €/an puis M. le Maire propose au conseil de voter le DOB, c'est-à-dire de prendre acte de la tenue du débat, et de voter l'existence du ROB 2024, joint à la présente délibération, sur la base duquel s'est tenu le DOB.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de M. Cosme Dilmé et après en avoir délibéré, à l'unanimité (moins deux abstentions) des membres présents et représentés :

- **Vote** la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2024 et l'existence du Rapport d'Orientation Budgétaire 2024, joint à la présente délibération, sur la base duquel s'est tenu le DOB ;
- **Autorise** M. le maire à signer tout document utile dans ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SALLELES' around the top edge and '08280' at the bottom, with a small star symbol. The signature is written in a cursive style.

François RALLO

Publication le : **27 MARS 2024**